

L'ACTION ORGANISÉE  
EN QUESTION

Organisation syndicale  
et résistances des  
ouvrières agricoles :  
Faire collectif en  
politique ?

par *Fayrouz YOUSFI*

Doctorante à l'Université de Gand et membre du MENARG

**Mots clés :** Maroc. Ouvrières agricoles. Syndicats. Femmes. *Al 'Usha*.

## Résumé

Ce chapitre examine les mobilisations des travailleuses agricoles dans la vallée du Souss au Maroc, mettant en lumière l'impact des transformations structurelles induites par les politiques néolibérales sur les pratiques et manières de mobilisations. À travers le cas des ouvrières agricoles, nous avons tenté d'analyser les capacités de ces femmes à former un collectif en politique. En effet, cette contribution vise à comprendre comment les mobilisations des travailleuses agricoles s'inscrivent dans le champ politique et l'espace de contestation marocains. Par ailleurs, la lutte des travailleurs de la vallée du Souss met en lumière à la fois la diversité du paysage des protestations au Maroc et une géographie particulière, ainsi que des pratiques de protestation qui ont tendance à être ignorées ou minimisées dans les médias grand public et les analyses politiques.

À partir d'une perspective bourdieusienne, ce chapitre aborde le rôle des syndicats dans la transformation sociale, soulignant la nécessité d'une adaptation face à l'insécurité sociale croissante. Il examine la mobilisation des travailleurs agricoles, leurs revendications pour des conditions de travail plus équitables, et la manière dont les syndicats ont contribué à ces luttes. Néanmoins, il souligne la complexité des relations entre les syndicats et les ouvrières agricoles, mettant en question leur capacité à unifier les luttes et à représenter pleinement les travailleurs précaires. Enfin, cette contribution explore la quête d'autonomie des travailleurs à travers des occupations, illustrant les défis du champ syndical dans la recherche d'une transformation sociale émancipatrice.

Les études qui portent sur les mobilisations ouvrières ainsi que sur l'action collective des travailleuses et des travailleurs ont suscité un profond intérêt en sciences sociales (Allal *et al.*, 2019 ; Allal et Yon, 2020 ; Copans, 2014 ; Morjana, 2021 ; Quijoux, 2017 ; Trémeau, 2017). Cet intérêt s'explique non seulement par une forte mobilisation sectorielle mais aussi par une politisation de la question du travail. Ces mouvements contestataires représentent une forme d'expression collective des travailleurs visant à défendre leurs droits, à améliorer leurs conditions de travail et à influencer les politiques qui les concernent. Une des caractéristiques fondamentales de l'approche en « études ouvrières » consiste à placer, au centre de l'analyse, les expériences des travailleuses et travailleurs, ainsi que leur démarche pour protéger et faire progresser leurs intérêts par le biais de l'action collective. Ces analyses contribuent à éclairer les débats sur les questions de justice sociale, d'équité au travail et de transformation des structures économiques. De même, l'action collective des travailleurs, qu'elle se manifeste sous forme de grève, de négociations collectives ou sous d'autres formes de mobilisation, joue un rôle central dans la manière dont les travailleurs cherchent à influencer leur environnement professionnel, l'opinion publique et les organisations syndicales et à reconfigurer les relations au travail.

Dans les pays de la région du Maghreb-Machrek, les dynamiques des processus révolutionnaires entamées en 2011 ont mis en évidence l'importance de la question du travail dans les formes de protestation (Alexander et Bassiouny, 2014 ; Beinin, 2016 ; El-Mahdi, 2011 ; Feltirin, 2019, 2020 ; Zeroual et Lefnatsa, 2019). Malgré la fragmentation, ainsi que l'affaiblissement des organisations et structures syndicales (Feltirin, 2020), différents mouvements ouvriers se sont renforcés après le « Printemps arabe ». Au Maroc, le travail de Zeroual et Lefnatssa (2019) sur le mouvement des luttes des enseignants contractuels montre comment les luttes des travailleurs se caractérisent par le fait qu'elles se déroulent en dehors des organisations syndicales traditionnelles, lesquelles connaissent elles-mêmes une crise profonde. Cette fragilité est due à la fois à leur propre logique interne, marquée par la bureaucratisation, par les tactiques du pouvoir telles que la répression et la cooptation, mais aussi à une transformation et reconfiguration du monde du travail.

Dans le secteur agricole – ce qui nous importe pour cet article – les mobilisations des travailleuses ainsi que des travailleurs agricoles de la région



du Souss Massa émergent dans un contexte marqué par des transformations structurelles des politiques néolibérales au Maroc. En effet, les dernières décennies ont montré à quel point les politiques agricoles du Maroc reposent entièrement sur la mondialisation des échanges et leur fluidité. En effet, la libéralisation commerciale a en outre favorisé les exportations de produits primaires à faible valeur ajoutée. La déréglementation du marché du travail est un aspect important de ce processus. Cette crise trouve ses racines dans l'ère coloniale, mais a été remodelée et exacerbée au cours des dernières décennies en raison de la promotion de l'agriculture industrielle à grande échelle, coïncidant avec des stratégies d'accumulation métropolitaines (Bogaert, 2018). Cela implique de prendre en compte les situations coloniales, le sous-développement, le développement capitaliste, ainsi que les mouvements de mobilisation anti-impérialiste, qu'ils soient d'ordre syndical ou politique. C'est dans ce contexte que nous souhaitons comprendre comment ces transformations structurelles influencent les manières d'agir politiques des travailleuses agricoles. Plus précisément, nous visons à examiner comment les ouvrières agricoles forment un collectif politique, mettant l'accent sur les différentes formes d'association entre les individus. À travers cette approche, nous souhaitons comprendre comment les mobilisations des travailleuses agricoles s'inscrivent dans le champ politique et l'espace de contestation marocain. Par ailleurs, la lutte des travailleuses et travailleurs de la région du Souss Massa met en lumière à la fois la diversité du paysage des protestations au Maroc, une géographie particulière propre au pays, ainsi que des pratiques de protestation qui ont tendance à être ignorées ou minimisées dans les médias grand public et les analyses politiques. En d'autres termes, cela souligne la politisation croissante et la radicalisation des marges rurales (et urbaines) au Maroc (Bogaert, 2018 ; El Kahlaoui, 2019).

À travers l'exemple de la mobilisation des ouvrières et ouvriers agricoles dans le Sud du Maroc, cet article vise à examiner comment faire collectif en politique. Plus précisément, il cherche à comprendre la manière dont les travailleuses et travailleurs agricoles sont en mesure de s'allier avec les différentes organisations politiques et la société civile. L'objectif de cet article est d'explorer la transformation de la pratique quotidienne des travailleurs agricoles dans la sphère politique et d'analyser leur implication - ou leur absence - avec les syndicats. En outre, cet article s'efforce de comprendre cette dynamique en mettant en lumière et en analysant l'interaction complexe de ces acteurs principaux, soit

les organisations politiques institutionnelles et les communautés marginalisées, dans le but de saisir leur reconfiguration spécifique au sein de l'espace politique. Notre intérêt pour la région du Souss Massa découle des formes particulières de résistance et de mobilisation qui y émergent. Ainsi, l'expansion d'un travail salarié rural précaire a suscité un fort intérêt de la part des acteurs de la société civile, des syndicats et des militants. Cette région favorise une mobilisation qui transcende les divisions sociales spécifiques, créant ainsi une nouvelle forme de contestation parmi les travailleurs et travailleuses agricoles. On y retrouve le Syndicat national des ouvriers agricoles, le premier syndicat créé par des ouvriers agricoles. Le Syndicat est une branche de la Fédération nationale du secteur agricole (FNSA), affiliée à l'Union marocaine de Travail (UMT), l'un des principaux syndicats marocains.

## Faire collectif avec le syndicat, le cas de la Fédération nationale du secteur agricole

Pour Pierre Bourdieu (1998), les organisations syndicales ont joué un rôle central dans la transformation de l'Europe libérale en une Europe socialement responsable, et cela en favorisant une action revendicative à l'échelle internationale, et facilitant une alliance forte entre les travailleurs de différents pays européens. Cette perspective présente le syndicalisme sous un jour positif, considérant que l'analyse de la précarisation croissante de l'emploi, en tant que nouvelle forme de contrôle social, ainsi que les attaques portées contre les acquis sociaux liés à l'État-providence, conduisent à une appréciation favorable de son rôle en tant que force mobilisatrice. Le syndicalisme est donc perçu comme ayant la capacité de promouvoir une vision alternative de la société. En somme, il est considéré comme un élément essentiel dans la « *création collective de structures d'invention collective qui engendreront un nouveau mouvement social* » (Bérout, 2002, p. 40). Cependant, ne pourrait-on pas voir dans le regain de l'insécurité sociale une opportunité pour promouvoir une action collective en faveur d'une amélioration des conditions de travail, surtout dans un contexte où la persistance



des tensions sociales est manifeste ? Pour que la mission de résistance contre le néolibéralisme puisse être efficace, il est nécessaire que le syndicalisme subisse une transformation significative. Cette transformation implique une série de ruptures essentielles, notamment en ce qui concerne le cadre national, la dépendance à l'égard de l'État, la pensée du consensus, et l'acceptation passive du fatalisme économique (Béroud et Yon, 2012). La forme historique du syndicalisme, héritée de la période keynésiano-fordiste, semble non seulement dépassée, mais aussi à éviter (Béroud, 2002, 2015 ; Béroud et Yon, 2012). Plus précisément, lorsque les syndicats sont transformés en entités quasi étatiques, parfois soutenues financièrement par l'État, ils peuvent contribuer à la redistribution de la richesse tout en préservant un compromis social visant à éviter les perturbations et les conflits (Béroud, 2002).

L'émergence des conditions de travail précaires dans le secteur agricole a été accompagnée par une importante mobilisation de travailleurs agricoles dans la région du Souss Massa, plus spécifiquement au sein de la province de Chtouka Ait Baha. Cette région est connue pour l'importante mobilisation des travailleurs agricoles au sein de l'une des organisations les plus influentes, à savoir la Fédération nationale du secteur agricole (FNSA), affiliée à l'Union marocaine de Travail (UMT). La participation des ouvrières agricoles aux mobilisations sociales a remis en question la docilité perçue qui avait favorisé leur insertion dans le secteur agro-industriel en premier lieu. En effet, à partir du milieu des années 2000, les syndicats ont pénétré les grandes exploitations privées, et ont organisé des formations pour aider les ouvriers agricoles à comprendre l'importance de la présence d'un syndicat sur le lieu de travail, et la nécessité pour les ouvriers agricoles de s'organiser. Comme l'a affirmé cette ouvrière agricole travaillant pour Soprofel :

*« J'ai rejoint un syndicat en 2007, et je suis descendue dans la rue pour protester contre nos conditions de travail et de vie déplorables. Nous ne voulons pas ternir la réputation du pays ; nous voulons simplement faire entendre nos revendications et lutter pour nos droits »* (Entretien avec Fatna, août 2020).

Au cours des dernières années, de nombreux travailleurs agricoles, principalement des migrantes en provenance d'autres zones rurales, sont descendus dans la rue pour protester contre les salaires, l'emploi précaire et les conditions de

travail atroces. Ces mobilisations interviennent après le vote du nouveau Code de travail en 2003. Comme le décrit Myriam Catusse (2008), indépendamment des fluctuations du « dialogue social », qui peut parfois ressembler davantage à une fiction collective peu suivie – voire à de la propagande – qu'à une réelle évolution des méthodes de gestion des conflits, les syndicats ouvriers et le patronat ont acquis en peu de temps une influence normative et une certaine autonomie, tout en étant étroitement encadrés par l'État. Dans ce contexte, et malgré les lacunes du Code du travail, les ouvriers agricoles exhortent les exploitations agricoles à respecter les dispositions du Code du travail et à offrir de meilleures conditions en termes de salaires et avantages sociaux aux travailleurs.

*« Durant le début des années 2000, la FNSA a réussi à accéder à de nombreuses exploitations agricoles. À cette époque, les entreprises agricoles étaient encore peu informées, tandis que nous avions une solide compréhension du cadre juridique. Ils étaient en quelque sorte analphabètes en matière de droit. Notre force reposait sur le pouvoir du droit face aux employeurs » (Entretien avec un représentant syndical, Rabat, juin 2021).*

De plus, les protestations des ouvrières agricoles du milieu des années 2000 se caractérisaient par des revendications visant à obtenir des cotisations de sécurité sociale, des droits syndicaux et des heures de travail réduites. Les mouvements ouvriers s'opposent aux pratiques des employeurs qui contreviennent à la législation sociale. Ils veillent à faire respecter la durée légale du travail, le droit aux congés payés, ainsi que les pauses nécessaires aux mères qui viennent d'accoucher. De plus, ils insistent sur la nécessité d'instaurer des règles claires dans l'organisation du travail, notamment en ce qui concerne l'évolution des salaires, les autorisations d'absence et les pauses pour les besoins sanitaires, auparavant laissées à la discrétion des responsables hiérarchiques. Le Code du travail de 2003 a ouvert des espaces permettant aux ouvrières agricoles de revendiquer leur droit à des cotisations de sécurité sociale. Avant 2009, la plupart des employeurs agricoles ne versaient pas leurs cotisations de sécurité sociale et autres allocations. Les travailleurs agricoles ont organisé des occupations, des grèves et des protestations, forçant certaines entreprises agro-industrielles nationales et internationales à verser ces cotisations. Ainsi, la mobilisation des travailleurs agricoles au sein des syndicats a remis en question les inégalités sociales et économiques, grâce à une approche fondée sur les droits, pour appeler à changer les pratiques de travail injustes.





En mettant en avant une mobilisation fondée sur le droit, la mobilisation des travailleurs agricoles au sein de ce syndicat a remis en cause les disparités sociales et économiques tout en préconisant une transformation des pratiques de travail injustes. Cela a conduit les travailleurs agricoles à organiser des ralentissements à travers l'organisation des grèves. La Fédération nationale pour le syndicat agricole mobilisait un arsenal juridique afin de mieux défendre ses membres, que cela soit pour la mise en place de conventions collectives, l'encadrement juridique des relations de travail ou le recours au tribunal pour défendre des salariés. Comme le met en évidence Giraud (2009), ces mobilisations au sein du secteur agricole démontrent que, dès son émergence, la FNSEA et ses militants syndicaux ont démontré la capacité à exprimer verbalement les problèmes personnels des travailleurs et à les relier à des enjeux et des situations d'injustice collective, ce qui peut faciliter leur transition vers l'action collective.

En 2011, suite aux mouvements révolutionnaires qui ont pris forme dans plusieurs pays de la région du Maghreb-Machrek, la question du travail a évolué d'une mobilisation axée sur les droits légaux à une revendication d'ordre socio-politique. Comme le mettent en lumière Zeroual et Lefnatsa (2019), bien que ces mobilisations aient eu lieu en dehors des lieux de travail, elles ont néanmoins engendré de nouvelles formes de lutte de la part des travailleurs contre les politiques néolibérales. Ces mouvements ont puisé leur inspiration dans les slogans et les méthodes d'action de ces mouvements révolutionnaires. En effet, les habitants de Chtouka Ait Baha ont pris part aux manifestations de rue pour protester contre l'accroissement des disparités entre les privilégiés et les défavorisés. Les ouvriers agricoles ont profité des manifestations de 2011 pour organiser diverses grèves au sein des exploitations agricoles et des centres de conditionnement, exerçant ainsi une pression sur leurs employeurs en vue d'améliorer leurs conditions de travail comme en témoigne cet extrait d'entretien.

*« Nous avons saisi le contexte de 2011 pour faire grève et protester contre nos conditions de travail précaires. Après des mois d'actions de grève, nous [les ouvriers agricoles] avons forcé l'administration à négocier avec nous. Non seulement nous avons obtenu une augmentation de salaire, mais nous avons même réussi à obtenir une protection sociale et une assurance maladie, des congés pour l'Aïd et même une cantine pour le personnel »* (Entretien avec une ouvrière syndicalisée en janvier 2020).



Bien que des liens entre les mouvements ouvriers et le Mouvement du 20 février existent en dehors des grandes villes et des capitales du Maroc, ils sont souvent de nature très locale. Si ces militants hors grandes villes ont réussi à porter les revendications du travail dans la rue, les faisant sortir des murs des fermes agricoles et des stations de conditionnement, il n'en demeure pas moins que les structures syndicales ont cassé cet élan de mobilisation et ont privilégié une stratégie de négociation avec le gouvernement. Les syndicats n'ont pas réussi à mettre en avant, de manière adéquate, l'aggravation des inégalités et la détérioration des conditions de travail. « L'accord du 26 avril 2011 entre le gouvernement et les syndicats avait précisément pour objectif d'empêcher cette convergence » (Zeroual et Lefnatssa, 2019, p. 106). L'accord en question résulte de négociations entre le gouvernement et les principales organisations syndicales marocaines qui ont eu lieu à la suite des mobilisations du 20 février. Cet accord visait à augmenter le salaire minimum et à éliminer la disparité entre le salaire minimum dans le secteur agricole (1800 dirhams) et dans l'industrie (2500 dirhams). Cependant, il a fallu attendre huit ans pour que les dirigeants des trois principaux syndicats (l'Union marocaine du Travail, l'Union générale des Travailleurs au Maroc et l'Union nationale du Travail au Maroc) signent un nouvel accord avec le gouvernement le 25 avril 2019. Selon cet accord, le salaire minimum a été augmenté de 5 % à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019, portant le salaire mensuel brut dans le secteur agricole à 1900 dirhams, tandis qu'il est de 2700 dirhams dans l'industrie. Une autre augmentation du même taux de 5 % a été prévue à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Les relations complexes entre le syndicat, représenté par la FNSA, et sa base ouvrière nous incitent à réfléchir sur la manière dont le syndicalisme, en tant que champ distinct avec ses propres conflits internes et divisions, peut éclairer la façon dont ils collaborent avec les travailleurs pour former un collectif dans le but de défendre leurs intérêts. Pour analyser cette dynamique complexe, il semble approprié de s'inspirer d'une analyse bourdieusienne du champ politique au phénomène syndical (Bourdieu, 1986). La réforme de la représentativité syndicale, qui s'appuie sur des élections, a établi la légitimité des représentants syndicaux en fonction des résultats électoraux, ce qui a eu pour effet de focaliser l'activité syndicale sur des domaines spécifiques tels que le « professionnel » et le « social ». Cette évolution traduit une acceptation des règles du jeu qui gouvernent les relations entre les « partenaires sociaux » dans le contexte des relations professionnelles (Béroud, 2002). On peut observer une tendance vers une professionnalisation



croissante au sein du mouvement syndical, où les représentants syndicaux peuvent devenir de plus en plus éloignés des réalités des conditions de travail et d'emploi de ceux qu'ils représentent. Cette professionnalisation a eu pour effet de réduire la portée de l'action syndicale, en mettant davantage l'accent sur la négociation et en favorisant l'acceptation des règles qui régissent les relations professionnelles (Quijoux, 2015). L'institutionnalisation du champ syndical a conduit à l'émergence d'un domaine autonome doté de ses propres normes et logiques. L'accord conclu entre le gouvernement et les syndicats en 2011 illustre comment cette autonomie des syndicats a été renforcée. En effet, en 2011, pendant les mobilisations du mouvement du 20 février, la version marocaine du « Printemps arabe », le gouvernement marocain a mis en avant un « dialogue social » et a reçu des représentants syndicaux. Cela s'est inscrit dans le cadre de ce qui est présenté comme la « démocratie sociale », résultant d'une construction des mécanismes de négociation collective et des critères de représentativité. Vus sous cet angle, ces nouveaux dispositifs résultent moins d'une interdiction ou d'une exclusion de la sphère politique que d'une stratégie de spécialisation et de technicisation de la gestion des questions sociales au nom de la « croissance économique », de la « sécurisation » et de la « pacification » de la société (Catusse, 2008). Les confédérations syndicales qui adhèrent à ce modèle revendiquent avec vigueur leur rôle en tant qu'interlocuteurs du patronat et de l'État, ainsi que leur droit à parler au nom de l'ensemble des travailleurs.

Finalement, le champ syndical au Maroc présente ses propres caractéristiques distinctives, avec ses règles spécifiques et sa dynamique particulière. De nombreux dirigeants syndicaux et responsables intermédiaires revendiquent soit une plus grande autonomie dans les relations professionnelles—favorisant la négociation - soit une participation active au jeu même s'ils ne sont pas nécessairement en accord avec toutes les règles en place. Cette adhésion aux règles établies est fortement influencée par la manière dont le domaine syndical est défini et examiné. En parallèle, Bourdieu (1998) pose la question de la capacité des syndicats à unifier les diverses luttes liées au travail, se demandant si le champ syndical parvient à englober toutes les dimensions de la vie de la classe ouvrière ou s'il reste en marge de certaines réalités. Les luttes des travailleurs précaires révèlent les difficultés des organisations syndicales à prendre en compte toutes les conséquences sociales de l'évolution du monde du travail, et à résoudre les divisions qui entravent la transmission de l'héritage symbolique des luttes ouvrières passées. La difficulté

des syndicats à représenter les groupes les plus opprimés, dans toutes leurs composantes, fragilise leur position. Cette institutionnalisation du champ syndical nous montre aussi l'incapacité des organisations syndicales de sortir de ce mode de représentation délégué, et de produire de nouvelles solidarités.

Cette analyse, qui s'approche d'une définition normative du rôle des syndicats, met en lumière une contradiction fondamentale. Cette contradiction, telle que décrite par Bérout (2002, p. 45), réside dans le dilemme entre la nécessité de construire une organisation syndicale majoritaire et l'impératif de mener une lutte efficace contre le système capitaliste. En d'autres termes, il y a une tension entre un syndicalisme qui vise à rassembler une large base de membres et un syndicalisme qui se concentre sur la lutte de classe, c'est-à-dire la poursuite d'une transformation sociale émancipatrice. Pris dans cette contradiction du champ syndical et d'une exclusion politique des classes populaires, certains ouvriers contournent les organisations syndicales pour asseoir leur propre position protestataire.

## **Al-'Ucha ou la quête d'autonomie des travailleuses : une mobilisation par le biais d'occupations**

*« Prendre des risques est essentiel. Il ne s'agit plus de se contenter de défilés traditionnels, bras dessus bras dessous, comme le faisaient traditionnellement les syndicalistes lors du 1<sup>er</sup> mai. Il faut désormais passer à l'action, occuper des locaux, et ainsi de suite » (Bourdieu)<sup>1</sup>.*

« *Ce passage à l'action* », tel que le décrit Pierre Bourdieu, c'est ce qui a poussé des ouvrières agricoles licenciées d'un groupe agroalimentaire français, établi dans le Sud du Maroc, à descendre dans la rue pour lancer une « al-'Ucha ». Le mot

1. Cette citation est extraite de l'article de Bérout, S. (2002). Un renouveau de la critique syndicale ? Dans *Mouvements*, 24(5), p. 39.



« al-'Ucha » fait référence à une tente, et est utilisé en référence aux campements de fortune que les travailleurs installent lors des mouvements sociaux liés au travail, aux grèves et occupations. J'ai choisi de translittérer plutôt que de traduire car le mot a une signification symbolique pour les travailleurs. En effet, c'est l'un des slogans des ouvriers agricoles présents dans toutes les manifestations et mobilisations ouvrières de la région : « *Nos droits en tant qu'ouvriers agricoles ne viendront que par le biais de al-'Ucha.* »

Ces mobilisations, qui émergent à un moment où le travail devient de plus en plus précaire et flexible, constituent une nouvelle expression de la contestation ouvrière. En effet, la complexité des approches de l'action syndicale et collective met en lumière la relativité de la notion de précarité, et remet en question les fondements sociaux et institutionnels du syndicalisme (Bouffartigue, 2008). Ces mouvements ont été déclenchés en réaction à la généralisation de formes d'emploi précaires, de plus en plus répandues au sein des entreprises agroalimentaires nationales et internationales. Cette tendance à la précarisation de l'emploi a isolé les travailleurs et a réduit leur capacité à se mobiliser collectivement.

Selon Dechézelles et Olives (2017, p. 13), l'occupation désigne un ensemble d'actions, qu'elles soient matérielles ou intellectuelles, par lesquelles des acteurs s'efforcent de réinvestir, de manière temporaire ou permanente, un espace physique qui est le lieu de leurs activités et de leurs significations habituelles. Ces derniers cherchent ainsi à créer un tout autre type d'espace, un espace propice aux revendications de droits, à l'affirmation d'une voix collective, à la construction d'une communauté ou d'une nouvelle identité politique. C'est précisément cette même pratique que les ouvrières agricoles tentent de mettre en œuvre à travers al-'Ucha. Il est important de souligner que les occupations telles qu'al-'Ucha, vues dans une perspective historique, s'inscrivent dans une longue lignée de mouvements de protestation, à la fois en termes d'actions concrètes et de symbolisme. Elles établissent ainsi un lien continu entre les formes anciennes et récentes de la contestation. En réalité, le cas des ouvrières étudié ici n'est pas unique. Dans le Sud du Maroc, chaque fois qu'il y a des conflits de travail, les travailleurs et travailleuses utilisent al-'Ucha comme moyen de pression sur les entreprises agricoles pour répondre à leurs revendications et inciter les autorités locales à intervenir auprès des sociétés agricoles. Cette pratique contestataire témoigne de la persistance d'une tradition de mobilisation ouvrière dans la région.

Pendant mon terrain dans le Sud du Maroc, j'ai rencontré un groupe de femmes travailleuses agricoles qui ont décidé de descendre dans la rue pour protester contre leur licenciement injuste en créant al-'Ucha. Hanane était l'une d'entre elles, une travailleuse agricole originaire d'Ouarzazate qui avait migré dans le Sud du Maroc, à Souss Massa, au début des années 2000. Hanane avait migré dans l'espoir de trouver un emploi dans la principale région productrice et exportatrice de cultures de grande valeur. Au moment de notre rencontre, Hanane se préparait pour se rendre à une réunion avec le représentant de l'entreprise agricole et certains de ses collègues travailleuses agricoles. Elle avait travaillé pendant vingt ans dans l'entreprise, d'abord dans les exploitations agricoles, puis dans la station d'emballage de Soprofel, une entreprise agroalimentaire française. Pendant que Hanane était en réunion, je suis restée à l'extérieur avec des dizaines d'autres femmes travailleuses agricoles qui avaient travaillées pendant des décennies dans cette station d'emballage. Leurs histoires sont similaires à celles de nombreuses autres travailleuses agricoles touchées par la mondialisation de la production agricole et des chaînes d'approvisionnement, combinée à la flexibilisation croissante des régimes de travail. Soprofel a licencié des centaines de femmes travailleuses agricoles sans leur accorder les indemnités de licenciement appropriées, ce qui constitue une violation de la législation du travail.

Soprofel est une entreprise agricole franco-marocaine spécialisée dans la production et l'exportation de produits agricoles. Elle est située en périphérie de Biougra, une petite ville de la région de Souss Massa, mais possède également des exploitations et des stations d'emballage dans différentes régions du Maroc. Attirés par des conditions climatiques favorables et une main-d'œuvre peu coûteuse, les propriétaires français ont déplacé leur entreprise dans le Sud du Maroc pour produire et exporter des fruits et légumes bon marché vers l'Europe. Soprofel est également une entreprise de conditionnement employant des centaines de femmes âgées de la trentaine à la soixantaine, et gagnant des salaires à peine au-dessus du seuil de pauvreté par rapport au salaire minimum.

Les femmes que j'ai rencontrées ce jour-là devant le bureau de Soprofel, attendant désespérément que les représentants de l'entreprise les remettent au travail ou leur accordent leur droit à une compensation équitable, sont le moteur de la croissance économique du Maroc. Leur « main-d'œuvre bon marché » est l'une des principales portes d'entrée du pays sur le marché agricole mondial. Le choix d'embaucher principalement une main-d'œuvre féminine n'est d'ailleurs



pas sans signification politique. Dans la production agricole mondiale, on pense que les travailleuses sont dociles, bon marché et plus exploitables. Cependant, compte tenu des mobilisations menées par ces ouvrières agricoles pendant le temps que j'ai passé avec elles, j'ai remarqué que ce n'était pas du tout le cas.

Au bout de deux heures, Hanane a quitté la réunion et a crié avec colère à la foule de femmes impatientes d'entendre des nouvelles : « *La société a refusé nos demandes. Ils refusent de nous écouter.* » Alors que j'essayais de comprendre ce qui s'était passé lors des négociations, des dizaines de femmes travailleuses agricoles ont alors improvisé un sit-in devant la commune de Biougra et ont scandé en chœur : « *Pas de concessions, pas de concessions.* » Lors de ce sit-in, les femmes ont décidé de commencer une occupation pour forcer l'entreprise à accepter leurs demandes. Les mots ont rapidement circulé, et les ouvrières agricoles se sont dirigées vers une autre filiale de Soprofel, où elles allaient installer al-'Ucha et bloquer son entrée jusqu'à ce qu'un accord soit conclu. J'ai suivi les femmes jusqu'à l'occupation et j'ai été témoin du début d'une mobilisation qui allait durer six mois. Ici, les ouvrières ont décidé de faire une obstruction dans l'organisation du travail sans tenir compte des structures syndicales. Dans cette perspective, pour ces femmes, la rue est devenue un espace où elles peuvent faire entendre leurs demandes en marge des organisations politiques traditionnelles et représentatives. Al-'Ucha devient une action portée par des collectifs de personnes en situation de vulnérabilité, mettant l'accent sur la revendication de leurs droits, et investissant des espaces pour mettre en avant leur cause et la rendre plus visible.

En s'engageant dans cette occupation, les femmes voulaient transformer leurs revendications politiques en un événement public, visible par tous les autres habitants de Biougra et au-delà. La décision de lancer le blocage n'était pas seulement un acte spontané et émotionnel. C'était un choix rationnel qui visait délibérément à perturber une partie des activités économiques de l'entreprise. En effet, un an après ces événements, j'ai de nouveau rencontré certaines des femmes qui avaient participé à ce blocus. Elles m'ont dit que leurs six mois de blocage et les actions qu'elles avaient menées contre cette filiale de Soprofel avaient causé à l'entreprise agricole des pertes financières considérables.

Pour Hanane et les autres ouvrières agricoles, l'organisation d'al-'Ucha est nécessaire pour exercer une pression sur les représentants de l'entreprise agricole



et obtenir soit une compensation, soit la restitution de leur emploi. À cet égard, l'occupation était leur seul levier de négociation. C'est pourquoi elles ont décidé de recourir à la politique du sabotage, d'occuper l'espace public, de bloquer la porte de la filiale de Soprofel et même d'empêcher les travailleurs de quitter les lieux tant qu'elles n'obtiendraient pas ce qui leur était dû. Al-'Ucha représente un pouvoir symbolique qui permet à ces femmes – en marge de la production alimentaire mondiale – de s'engager dans des formes de politique de visibilité. Elles visaient à rendre leurs préoccupations et leurs revendications visibles non seulement pour l'entreprise, mais aussi pour les autorités locales, à faire une déclaration publique et à manifester leur rôle autonome dans la résistance. L'exemple des occupations menées par ces ouvrières agricoles met également en évidence la critique virulente, discutée ci-haut, à l'encontre des institutions établies, notamment les syndicats. Selon de nombreux occupants, ces institutions non seulement ne représentent plus les aspirations populaires, mais elles sont également perçues comme étant étroitement liées à des acteurs institutionnels largement critiqués. Comme me l'a dit Amina, une organisatrice de cette occupation :

*« Nous n'avons pas inclus les syndicats. Nous avons organisé cet al-'Ucha en tant qu'ouvrières agricoles indépendantes. Nous ne voulions pas que les autorités locales fassent pression sur les syndicats pour arrêter cet al-'Ucha et ouvrir les portes de Maghreb-palmiers<sup>2</sup> » (Entretien avec Amina en novembre 2020).*

Cet extrait d'entretien avec Amina témoigne de la limite du « faire collectif en politique » avec les syndicats. Ce refus s'explique par les contraintes de la bureaucratie syndicale, la méfiance vis-à-vis de ces mêmes structures et le rejet d'une approche délégataire des conflits du travail. Au lieu de se conformer aux schémas traditionnels, les mouvements d'occupation cherchent à promouvoir des formes d'action plus horizontales, cherchant à réduire autant que possible les manifestations symboliques et matérielles de la domination. Par conséquent, les ouvrières tendent généralement à rejeter les hiérarchies, les différentes formes de leadership officiel, ainsi que les représentants institutionnalisés. L'intensification des difficultés sociales, telles que l'accès à un travail stable, et la prolifération des

2. Maghreb-Palmier est une société jumelle, appartenant au même groupe de Soprofel. Les ouvrières ont souhaité faire leur occupation devant leurs locaux afin de faire pression sur le groupe agricole pour les dédommager.





diplômés chômeurs<sup>3</sup>, combinées au désintérêt envers les organisations syndicales et la méfiance envers une hiérarchie syndicale perçue comme peu représentative, créent des opportunités d'organisation pour défendre une cause unanimiste à partir d'une expérience commune de marginalisation, sans forcément se lier à une organisation dans une nécessité de justification spécifique au nom d'une certaine idéologie syndicale.

Al-'Ucha et l'action de sabotage ont créé des tensions entre les ouvrières agricoles syndiquées et non syndiquées de l'entreprise. Bien que certaines ouvrières agricoles aient vu dans cette action directe un moyen de forcer les représentants de l'entreprise à négocier, d'autres, principalement syndiquées comme Khadija, ne se sont pas conformées à cette forme particulière d'action et de mobilisation. En effet, l'ouvrière syndicalisée aurait préféré suivre les procédures syndicales et adopter une approche basée sur les droits pour éviter de tomber dans ce qu'elle décrit comme des « *actions informelles et sauvages* ». « *Il faut faire les choses correctement* », dit-elle, avant d'ajouter : « *Nous ne pouvons pas simplement nous lancer comme ça sans consulter les bureaux syndicaux* ». Néanmoins, sa voix était minoritaire, et elle n'avait pas d'autre choix que de suivre les stratégies décidées par le groupe. Elle a donc rejoint l'occupation, et y est restée pendant plus de six mois. Le témoignage de Hanane illustre également comment, dans certains cercles syndicaux, il existe une méfiance envers ceux qu'ils considèrent comme étant très éloignés des manières traditionnelles de mobilisation à partir desquelles ils évaluent leurs positions politiques. Elle décrit cela comme une forme « *sauvage* » de l'engagement politique des autres ouvrières.

Dans son étude sur les actions directes contre la construction de la déviation de Newbury dans le Devon, le sociologue Barry (1999) soutient que les manifestations doivent être comprises à la fois dans leur dimension technique et politique. Il soutient que « *les protestations sont autant techniques que politiques : elles visent à démontrer une vérité qu'il aurait été impossible de démontrer publiquement par d'autres moyens* ». Pour ces ouvrières agricoles, al-'Ucha représente non seulement un moyen de revendiquer leur droit à une compensation équitable, mais reflète également les limites des politiques et stratégies de développement du Maroc. En effet, à partir des années 1980, les politiques d'ajustement structurel ont eu

3. Cf. Montserrat, E. B. (2011). *Les mobilisations des diplômés chômeurs au Maroc : usages et avatars d'une protestation pragmatique*. Université Aix-Marseille III.

un impact sur les politiques de l'emploi dans de nombreux pays du Maghreb et du Machrek, y compris le Maroc, menant à une promotion généralisée du travail. De plus, la mise en place de politiques favorisant l'investissement étranger et la libéralisation de l'économie ont eu des effets déstabilisateurs sur les commerces et les entreprises locales. Cette politique de libéralisation économique s'est accompagnée du développement de l'industrie de l'exportation, qui repose largement sur la main-d'œuvre féminine, souvent mal rémunérée. Au Maroc, l'industrie agricole et les stations de conditionnement emploient des milliers de femmes dans des conditions précaires. C'est ce que nous avons essayé de démontrer à travers cette analyse.

De plus, en s'engageant dans al-'Ucha, les ouvrières agricoles tentent de renforcer leur « *art de la présence* » (Bayat, 2013, 2017). Elles cherchent également à remettre en question leur invisibilité persistante, d'autant plus que leur mobilisation a reçu peu d'attention de la part des organisations politiques classiques. Les occupations se trouvent à l'intersection de situations de vie qui sont influencées à différents niveaux par la pauvreté ou la précarité, ainsi que par des aspirations politiques souvent radicales visant à une plus grande justice sociale ou à d'autres modes de vie, qui sont enracinés dans un espace local spécifique de pratiques et de significations. Dechézelles et Olives (2017) mettent en avant que l'occupation, plus que toute autre forme d'action collective, met en lumière la présence des individus, malgré les défis, la souffrance et l'exposition auxquels ils font face. Ces corps des occupants demeurent indomptables dans leur réalité physique et leur présence constante. Ils expriment leur protestation, leur résistance, et préservent ce que le pouvoir menace, tente d'interdire ou de dissimuler, en restant toujours à la limite de ce que le pouvoir tolère. Comme me l'a dit Aïcha :

*« Personne ne comprendrait que des femmes passent leurs journées et leurs nuits à dormir dans les rues. Les femmes sont devenues des hommes. Personne ne se soucie de notre existence. Nous sommes abandonnées »* (Entretien avec Aïcha en février 2021).

Avec le début du Ramadan en 2021, près de six mois après leur première nuit à al-'Ucha, les femmes ont mis fin à leur occupation pour chercher de meilleures opportunités de travail. Cette décision est intervenue après des mois d'attente, qui ont entraîné un épuisement financier et une fatigue mentale et physique. Alors



que certaines travailleuses ont pu négocier une meilleure compensation, d'autres, avec leur famille et leurs dépenses, n'avaient pas d'autre choix que d'accepter une petite indemnité de départ. Ce temps long n'est pas insignifiant, mais une stratégie utilisée par les entreprises agricoles pour pousser les travailleurs sans ressources à accepter les montants proposés. En effet, cette « *politique d'épuisement* » telle que formulée par Ansems de Vries et Welander en 2016, est une tactique utilisée par ces entreprises pour gouverner et contrôler leurs troubles du travail. Bien que ces auteurs aient développé le dit concept de « *politique de l'épuisement* » dans leur étude sur le contrôle des frontières, ces pratiques de gouvernance se retrouvent également dans le cas des entreprises agricoles du Sud du Maroc.

Cependant, malgré cet épuisement et cette longue attente, les ouvrières agricoles insistent sur leurs subjectivités actives. En effet, cette forme de mobilisation des ouvrières agricoles est leur seul moyen de résistance. Leur seule manière de changer l'équilibre des pouvoirs en leur faveur. À cet égard, l'al-'Ucha nous montre comment les ouvrières agricoles, éloignées des centres urbains plus visibles et de l'attention des médias, créent de nouvelles formes de résistance et remettent en question leur prétendue docilité. Ainsi, plutôt que d'accepter leur misère homogénéisée, al-'Ucha représente un nouvel espace pour résister. L'objectif de cette analyse sur les modes d'occupation des ouvrières agricoles, à travers l'installation d'al-'Ucha et l'occupation de l'espace public, ne vise pas à glorifier ou à romantiser cette forme d'action politique. Au contraire, il vise à mettre en lumière comment ces ouvrières agricoles cherchent à faire entendre leur voix en dehors des organisations syndicales, en réponse à des conflits dans le cadre du travail et dans un contexte marqué par des crises internes, bureaucratiques ou politiques au sein de ces dites organisations. Cette étude met en évidence la manière dont les ouvrières agricoles adoptent des pratiques politiques autonomes pour revendiquer leurs droits fondamentaux. Elle souligne également les limites de cette approche, notamment le fait que malgré des occupations qui ont perduré pendant plus de six mois et impliqué une dizaine d'ouvrières agricoles, elles n'ont pas réussi à exercer suffisamment de pression sur les sociétés pour faire respecter leurs droits, et les tentatives de négociation ont échoué. En résumé, cette étude vise à offrir une analyse des actions des ouvrières agricoles pour mettre en évidence leurs luttes et les obstacles auxquels elles sont confrontées, sans idéaliser ni minimiser les défis auxquels elles sont confrontées dans leur quête de justice sociale.

## Les limitations de l'occupation en tant qu'unique moyen d'expression des mécontentements des travailleurs

Les révoltes dans la région Maghreb-Machrek, depuis la Révolution tunisienne jusqu'aux récentes manifestations du Hirak du Rif, du Soudan et de l'Algérie, a particulièrement marqué par sa politique de la rue, inspirant ainsi une série d'occupations et de mouvements « *Occupy* » (Bayet, 2017). En effet, la rue est devenue un théâtre de sit-in, d'occupations et de manifestation. Cette rapide diffusion a renforcé l'idée que nous sommes entrés dans une nouvelle ère de la politique populaire. Plusieurs travaux sur les mouvements sociaux contemporains arguent que nous vivons la fin de l'ère des grandes organisations hiérarchiques au profit de formes d'organisation et d'expression plus flexibles et de nouvelles formes de subjectivation politique (Ogien, 2021). En effet, pour Ogien (2021) les dernières mobilisations nous montrent comment des « *pratiques politiques autonomes* » sont mises en avant par des collectifs visant à influencer un aspect de la vie collective ou politique d'une société. Le concept souligne en premier lieu leur rôle essentiel dans la socialisation politique, un rôle que les institutions sociales traditionnelles ne parviennent plus à remplir et constituent ce qu'il appelle « *l'activisme sauvage* » (Ogien, 2021). Les acteurs impliqués dans cet « *activisme sauvage* » – qu'il s'agisse d'occupations ou d'autres pratiques militantes – abordent la lutte à travers des collectifs alternatifs, favorisant des pratiques horizontales et mettant en avant l'action plutôt que la simple rhétorique. Ces acteurs présentent une grande diversité d'expériences et de parcours de politisation, souvent éloignés des formes traditionnelles de militantisme et parfois plus proches de diverses formes de désobéissance civile.

Ces analyses, dans lesquelles s'inscrivent les pratiques d'al-'Ucha, suggèrent un déclin de l'influence des organisations. Cependant, tout comme nous le montre l'expérience de ces ouvrières agricoles, il convient d'exercer la prudence nécessaire. Le déclin de l'emprise des organisations dans les espaces occupés



ne signifie pas qu'elles sont complètement exclues des parcours militants (Dechézelles et Olives, 2017). En effet, de nombreux anciens militants, souvent affiliés à des syndicats alternatifs et impliqués dans des mouvements sociaux plus conventionnels, rejoignent et visitaient les occupations. Ils apportent avec eux des compétences et des connaissances acquises dans d'autres luttes, tout en les adaptant à de nouvelles formes d'action.

Comme le démontrent Dechézelles et Olives en 2017 dans leur étude sur les occupations, on peut se demander si les espaces occupés représentent véritablement des alternatives aux espaces politiques établis, ou s'ils contribuent plutôt à les renouveler depuis la périphérie. Malgré leur présence, les organisations semblent jouer un rôle moins central dans les dynamiques des occupations. Ceci est en partie dû à leur concurrence avec des formes plus flexibles de coordination politique, qu'elles stimulent mais qu'elles ne parviennent pas à contrôler entièrement. De plus, les occupants ont généralement tendance à rejeter toute forme d'instrumentalisation, d'intermédiation ou de délégation permanente de la parole politique, préférant éviter toute affiliation à une bannière particulière.

Tout cela confirme la diminution de l'influence des syndicats dans le domaine des mouvements ouvriers. Ainsi, il est impératif d'explorer d'autres logiques que celles de l'adhésion à une offre politique établie, ou liées aux mécanismes de compétition interne au sein du mouvement syndical, si l'on souhaite pleinement comprendre l'ampleur et la portée du phénomène des occupations, qui deviennent de plus en plus autonomes et se distinguent des autres formes de militantisme.

Cette tendance est renforcée par la diversité des profils des participants, notamment par l'augmentation de la participation d'acteurs sans expérience militante préalable. Mais, il faut dire que ce rejet d'intermédiaire pose un défi majeur : elle a du mal à désigner des mandataires unifiés pour adresser une demande claire ou négocier avec les sociétés (Dechézelles et Olives, 2017). Face à cet éparpillement, les sociétés agricoles sont beaucoup plus structurées, en l'occurrence la société que nous avons observée. Cette dernière profite de la non-hiérarchisation et de la non-implication d'une structure organisée pour soudoyer, coopter et corrompre certaines ouvrières et créer une division au sein des occupants.

## Conclusion

Dans cette étude, nous avons exploré les manières d’agir politique des ouvrières agricoles, que ce soit à l’égard des organisations syndicales, comme nous l’avons fait avec l’exemple de la FNSEA, ou que ce soit à travers des pratiques autonomes d’organisations à travers l’exemple d’al-Ucha. Nous avons mis en évidence les défis et les dilemmes auxquels ces ouvrières sont confrontées dans leur quête de justice sociale, ainsi que les nouvelles formes de résistance qu’elles ont adoptées pour faire valoir leurs droits fondamentaux. Ces ouvrières ont créé un espace de résistance à la précarité et ont remis en question l’idée selon laquelle elles étaient dociles et facilement exploitables. Elles ont rejeté les hiérarchies, les formes de leadership officielles, et les représentants institutionnalisés pour promouvoir des formes d’action plus horizontales. Cette démarche témoigne des limites perçues des organisations syndicales et de la méfiance à leur égard, ainsi que du rejet d’une approche déléguée des conflits du travail. Malgré leur persévérance, les ouvrières agricoles n’ont pas toujours réussi à exercer suffisamment de pression sur les entreprises pour faire respecter leurs droits. Leurs tentatives de négociation ont parfois échoué, mettant en évidence les obstacles auxquels elles sont confrontées dans leur quête de justice sociale. Cette analyse souhaite comprendre les actions des ouvrières agricoles, sans idéaliser ni minimiser les défis auxquels elles sont confrontées. Elle souligne l’importance de reconnaître et de soutenir les luttes de ces femmes qui, malgré leur marginalisation, continuent à lutter pour des conditions de travail décentes et une rémunération équitable. Leur résilience et leur détermination méritent d’être célébrées, tout en nous rappelant que la route vers la justice sociale est souvent semée d’obstacles, mais que chaque pas vers l’équité compte dans la lutte pour un monde meilleur ■



## Bibliographie

- Alexander, A. et Bassiouny, M. (2014). *Bread, Freedom, Social Justice: Workers and the Egyptian Revolution*. London: Zed Books.
- Allal, A., Scala M. et Longuenesse, E. (2019). Situations de travail et mobilisations ouvrières en Méditerranée. Dans *Confluences Méditerranée*, n° 111(4), p. 9.
- Allal, A. et Karel, Y. (2020). Citoyennetés industrielles, (in)soumissions ouvrières et formes du lien syndical : pour une sociologie politique des relations de travail. Dans *Critique internationale*, n°87(2), p. 15.
- Ansems de Vries, L. and Welander, M. (2021). Politics of Exhaustion: Reflecting on an Emerging Concept in the Study of Human Mobility and Control. In *Border Criminologies*, January 15. <https://www.law.ox.ac.uk/research-subject-groups/centre-criminology/centreborder-criminologies/blog/2021/01/politics>
- Barry, A. (1999). Demonstrations: Sites and Sights of Direct Action. In *Economy and Society*, 28(1), 7594.
- Bayat, A. (2013). *Life as Politics: How Ordinary People Change the Middle East*. 2. ed. Stanford, Calif: Stanford University Press.
- Bayat, A. (2017). *Revolution without Revolutionaries: Making Sense of the Arab Spring*. Stanford (Calif.): Stanford University Press.
- Beinun, J. (2016). *Workers and thieves: labor movements and popular uprisings in Tunisia and Egypt*. Stanford, California: Stanford Briefs, an imprint of Stanford University Press.
- Bérout, S. (2002). Un renouveau de la critique syndicale ? Dans *Mouvements*, n° 24(5), p. 39.
- Bérout, S. (2015). Sur la pertinence heuristique du concept de champ syndical. Dans *Bourdieu et le travail*, éd. Maxime Quijoux. Presses universitaires de Rennes, <http://books.openedition.org/pur/69641> (consulté le 16 septembre 2023).
- Bérout, S. et Karel, Y. (2012). Face à La Crise, La Mobilisation Sociale et Ses Limites. Une Analyse Des Contradictions Syndicales. Dans *Modern & Contemporary France*, n° 20(2), p. 169183.
- Bogaert, K. (2018). *Globalized authoritarianism: megaprojects, slums, and class relations in urban Morocco*. Minneapolis: University Of Minnesota Press.
- Bouffartigue, P. (2008). Précarités professionnelles et action collective. La forme syndicale à l'épreuve. *Travail et emploi*, n° 116, p. 3343.
- Bourdieu, P. (1981). La représentation politique. Éléments pour une théorie du champ politique. Dans *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 36(1), p. 324.
- Catusse, M. 2008. Chapitre VI. De la lutte des classes au dialogue social ? Effets sociaux et désillusions politiques d'une synecdoque institutionnelle. In *Le temps des entrepreneurs ? Politique et transformations du capitalisme au Maroc*. Institut de recherche sur le Maghreb contemporain. doi :10.4000/books.irmc.53
- Copans, J. (2014). Pourquoi travail et travailleurs africains ne sont plus à la mode en 2014 dans les sciences sociales : Retour sur l'actualité d'une problématique du XX<sup>e</sup> siècle. Dans *Politique africaine*, n° 133(1), p. 25.
- Dechezelles, S. et Olive, M. (2017). Les mouvements d'occupation : agir, protester, critiquer. Dans *Politix*, n° 117(1), p. 7.
- El Kahlaoui, S. (2019). انتفاضة الهوامش: التعبئة من أجل الحق في الموارد والخدمات العامة في المغرب. Asfari institute.
- El Said, M., Meari, L. and Pratt, N. (2015). *Rethinking Gender in Revolutions and Resistance: Lessons from the Arab World*. London: Zed Books.



#### 4. ORGANISATION SYNDICALE ET RÉSTANCES DES OUVRIÈRES AGRICOLES : FAIRE COLLECTIF EN POLITIQUE ?

- El-Mahdi, R. (2011). Labour Protests in Egypt: Causes and Meanings. In *Review of African Political Economy* 38(129), 387-402.
- Montserrat, E. B. (2020). *Lutter pour ne pas chômer : Le mouvement des diplômés chômeurs au Maroc*. Presses universitaires de Lyon. <http://books.openedition.org/pul/32492> (consulté le 16 septembre 2023).
- Feltrin, L. (2019). Labour and Democracy in the Maghreb: The Moroccan and Tunisian Trade Unions in the 2011 Arab Uprisings. In *Economic and Industrial Democracy* 40(1), 426-4.
- Feltrin, L. (2020). The Moroccan System of Labour Institutions: A Class-Based Perspective. In *Third World Quarterly* 41(7) : 1240-60. DOI: 10.1080/01436597.2020.1761254
- Giraud, B. (2009). Des conflits du travail à la sociologie des mobilisations : les apports d'un décloisonnement empirique et théorique. Dans *Politix* n° 86(2), p. 13.
- Mathieu, L. (2007). L'espace des mouvements sociaux. *Politix*, 77, 131-151. <https://doi.org/10.3917/pox.077.0131>
- Morgana, S. (2022). Trajectories of Resistance and Shifting Forms of Workers' Activism in Iran. In *International Labor and Working-Class History*, 101. Cambridge University Press.
- Ogien, A. (2021). *Politique de l'activisme : essai sur les mouvements citoyens*. Paris: PUF.
- Quijoux, M. (2023). *Bourdieu et le travail*. Rennes : Presses universitaires de Rennes (éd. 2015). <http://books.openedition.org/pur/69641> (consulté le 16 septembre 2023).
- Quijoux, M. (2017). Les conflits du travail dans le monde aujourd'hui. Dans *Critique internationale*, n° 74(1), p. 155.
- Trémeau, C. (2017). De jeunes salariés confrontés à l'(in)justice du travail : recours aux prud'hommes et effets socialisateurs de l'épreuve judiciaire. Dans *Politix*, n° 118(2), p. 157.
- Zeroual, A., et Lefnatsa, A. (2019). Les nouvelles d'organisation de la résistance salariale au Maroc. Dans *Confluences Méditerranée*, n° 111(4), p. 105.

#### Bibliographie de l'autrice

- Yousfi, F. (Forthcoming). Gendering histories of labour in the Middle East and North Africa. In Hoda Elsadda and Seteney Shami (Eds), *Gendering the Cultural Histories of the Arab World*, I.B. Tauris.
- Yousfi, F. (2023). Al-'Ucha: a women farmworkers' strategy for gendering workers' rights in southern Morocco. *Journal of Middle East Women's Studies*. <https://doi.org/10.1215/15525864-10256253>
- Yousfi, F. (2023). An Elusive Common: Land, Politics, and Agrarian Rurality in a Moroccan Oasis By Karen E. Rignall. *Journal of Agrarian change*. <https://doi.org/10.1111/joac.12537>
- El Kahlaoui, S. and Yousfi, F. (2020). Using a human rights discourse in rallying for the freedom of Hirak's political prisoners in Morocco. *RAWAQ 'ARABI*, 25(1), p. 31-42.



